

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 14 NOVEMBRE 2025 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

---

**ÉTAIENT PRÉSENT.ES :**

Monsieur Richard Beaudry	Maire
Madame Marina Landry	Conseillère
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Magella Landry	Conseiller
Madame Cindy Carboneau	Conseiller
Madame Josette Delphin	Conseillère

**ÉTAIENT ABSENT.ES :**

Madame Stéphanie Landry	Conseillère
-------------------------	-------------

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.ES :**

Benoit Léger	Directeur général
Annick Latreille	Adjointe à la direction

---

**1. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19 :00.

**2. MOMENT DE RÉFLEXION**

Le moment de réflexion est fait par le maire, Richard Beaudry. Celui-ci agira à titre de président de la séance.

---

**3. RÉSOLUTION N° 2025-175**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2025 : ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.**

---

**4. RÉSOLUTION N° 2025-176**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 OCTOBRE 2025: ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 octobre 2025 tel que rédigé.**

---

**5. RÉSOLUTION N° 2025-177**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025: ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Cindy Carboneau, appuyée par la conseillère Josette Delphin, et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 novembre 2025 tel que rédigé.

---

**6. RÉSOLUTION NO 2025-178**

**NOMINATION DU MAIRE-SUPPLÉANT OU DE LA MAIRESSE- SUPPLÉANTE ET DE LEUR REMPLAÇANT : AUTORISATION**

**ATTENDU QUE** l'article 116 du Code municipal du Québec permet de « nommer un des conseillers comme maire suppléant lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge remplit les fonctions du maire avec tous les priviléges, droits et obligations qui y sont attachés »;

**ATTENDU QU'il** y a lieu de nommer un membre du conseil afin de pallier une éventuelle absence ou incapacité du maire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Cindy Carboneau, appuyée par le conseiller Magella Landry, et résolu à l'unanimité;

**DE NOMMER**, séance tenante, Stéphanie Landry en tant que mairesse suppléante pour une durée d'un an se terminant en novembre 2026.

Est également résolu en corollaire de ce qui précède;

**DE NOMMER**, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, Stéphanie Landry à titre de substitut à la table des maires de la MRC de la Minganie.

**DE NOMMER** la conseillère Josette Delphin, mairesse suppléante substitut, en l'absence ou en incapacité du maire et de la mairesse suppléante.

---

**7. RÉSOLUTION NO 2025-179**

**NOMINATION DU NOUVEAU MAIRE COMME SIGNATAIRE À LA CAISSE POPULAIRE : AUTORISATION**

**ATTENDU** qu'à la suite de l'élection du maire, il est d'usage de procéder à l'ajout de la personne occupant ce poste au titre de signataire des chèques et autres effets bancaires par voie de résolution;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Marina Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** l'autorisation soit donnée à l'administration municipale d'ajouter monsieur Richard Beaudry au titre de signataire des chèques et

autres effets bancaires de tous les comptes que la Municipalité détient auprès de l'institution Caisse populaire Desjardins.

**QUE** l'autorisation soit donnée à l'administration municipale de retirer monsieur Henri Wapistan au titre de signataire des chèques et autres effets bancaires de tous les comptes que la Municipalité détient auprès de l'institution Caisse populaire Desjardins.

---

**8. RÉSOLUTION NO 2025-180  
REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE C.A. DES DOUCES  
HEURES DE L'ÂGE : AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Josette Delphin, appuyée par la conseillère Renée Lapierre, et résolu à l'unanimité;

**QUE** monsieur Magella Landry, conseiller, soit nommé comme représentant de la Municipalité de Natashquan sur le c.a. des Douces Heures de l'Âge et fasse, au besoin, rapport au conseil des décisions prises par ce c.a. et qui sont d'intérêt pour la Municipalité.

---

**9. RÉSOLUTION NO 2025-181  
REPRÉSENTANT MUNICIPAL SUR LE C.A. DE LA  
CORPORATION DU PORT DE PÊCHE : AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Josette Delphin, appuyée par la conseillère Cindy Carboneau, et résolu à l'unanimité;

**QUE** monsieur Richard Beaudry, maire, soit nommé comme représentant de la Municipalité de Natashquan sur le c.a. de la Corporation du port de pêche de Natashquan et fasse, au besoin, rapport au conseil des décisions prises par ce c.a. et qui sont d'intérêt pour la Municipalité.

---

**10. RÉSOLUTION NO 2025-182  
DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE  
DU FONDS D'INITIATIVES NORDIQUES DU PLAN NORD POUR  
LE PROJET LUMIÈRE SUR LES GAETS : AUTORISATION**

**ATTENDU** le projet Lumière sur les Galets soutenu par la Municipalité de Natashquan dont la réalisation est prévue au printemps 2026;

**ATTENDU** l'ajout de coûts liés au projet et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyée par la conseillère Marina Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de Natashquan autorise la demande de soutien financier auprès de la Société du Plan Nord, dans le cadre

du Fonds d'initiatives nordiques pour la réalisation du projet d'éclairage et de valorisation des Galets

**QUE** le directeur général, Benoit Léger, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents et formulaires jugés pertinents à cette demande, incluant, s'il y a lieu, l'entente de financement.

---

**11. RÉSOLUTION NO 2025-183**

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC (PDEQ) DE DEC CANADA POUR LE PROJET LUMIÈRE SUR LES GALETS : AUTORISATION**

**ATTENDU** le projet Lumière sur les Galets soutenu par la Municipalité de Natashquan dont la réalisation est prévue au printemps 2026;

**ATTENDU** l'ajout de coûts liés au projet et la nécessité d'un soutien financier afin de mener à bien lesdits travaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Cindy Carboneau, et résolu à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de Natashquan autorise la demande de soutien financier auprès de DEC Canada, dans le cadre du Programme de développement économique du Québec (PDEQ), pour la réalisation du projet d'éclairage et de valorisation des Galets

**QUE** le directeur général, Benoit Léger, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous documents et formulaires jugés pertinents à cette demande, incluant, s'il y a lieu, l'entente de financement.

---

**12. RÉSOLUTION NO 2025-184**

**CRÉATION DE COMITÉS OÙ SIÈGERONT LES ÉLU(-E)S**

**ATTENDU** que le conseil désire voir ses élu(-e)s participer activement au suivi de ses objectifs et à l'implantation de ses politiques;

**ATTENDU** que la création de comités consultatifs, en collaboration avec l'administration, permettra de mieux encadrer les principales missions de la Municipalité;

**ATTENDU** qu'il appartiendra à chaque comité de définir l'étendue de son mandat, de déterminer son mode de fonctionnement et de modifier, au besoin, sa composition;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Josette Delphin, et résolu à l'unanimité;

**QUE** Le conseil municipal de Natashquan crée, séance tenante, les comités suivants:

**Comité urbanisme** : Cindy Carboneau, Magella Landry, Annick Latreille, Marie-France Huot et (Gaetane Landry)

**Comité tourisme et patrimoine** : Marina Landry, Renée Lapierre, Josette Delphin et Marie-Claude Vigneault

**Comité relations avec Nutashkuan** : Richard Beaudry, Stéphanie Landry et Benoit Léger

**Comité réseau routier** : Richard Beaudry, Stéphanie Landry, Antoine Métivier et deux citoyens à déterminer

**Comité sécurité civile** : Richard Beaudry, Benoit Léger et Annick Latreille

**Comité pour l'aménagement du presbytère** : Cindy Carboneau, Magella Landry et Annick Latreille

---

### **13. NOUVEAU POSTE COMBLÉ À LA MUNICIPALITÉ**

Le poste de responsable en tourisme et loisirs, nouvellement créé à la Municipalité, a suscité un vif intérêt avec plusieurs offres de candidatures intéressantes. Le choix de l'administration s'est arrêté sur Madame Marie-Claude Vigneault qui débutera le 12 janvier 2026 dans ses nouvelles fonctions. Sa nomination deviendra permanente après un délai d'au plus trois mois de probation, à la suite d'une résolution que prendra le conseil.

---

### **14. RÉSOLUTION NO 2025-185 REPRÉSENTANT(E) DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyée par la conseillère Marina Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** la conseillère Josette Delphin soit l'élue qui représente la bibliothèque municipale Gilles-Vigneault.

---

### **15. PRÉSENTATION DU PRÊT-À-CAMPER**

L'administration présente les modèles et couleurs possibles des unités de prêt-à-camper qui seront installés au printemps 2026 au Camping municipal.

---

### **16. RÉSOLUTION NO 2025-186 AÉROPORT DE NATASHQUAN / DÉCRET RELATIF AUX ENTENTES ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET TRANSPORTS CANADA / AUTORISATION ET MANDATAIRE**

**ATTENDU** les discussions en cours entre la Municipalité de Natashquan et Transports Canada en lien avec l'entente de Contribution ainsi que les baux « Immeubles » et « Équipements » (ci-après les Ententes) relativement à l'exploitation de l'aéroport de Natashquan;

**ATTENDU** que les Ententes liant la Municipalité de Natashquan et Transports Canada seront échues le 31 décembre 2025;

**ATTENDU** que les Ententes ne peuvent être signées par les parties avant l'adoption d'un décret gouvernemental;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Cindy Carboneau, appuyée par le conseiller Magella Landry, et résolu à l'unanimité;

**DE** signifier à la Direction des Affaires intergouvernementales, internationales et autochtones du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la Municipalité de Natashquan désire que soit entrepris le processus menant à l'adoption d'un décret.

**DE** mandater monsieur Benoit Léger, directeur général, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Natashquan, tous documents jugés nécessaires à l'adoption par décret desdites Ententes.

---

## **17. BALANCE DE VÉRIFICATION ET COMPTES**

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payables ou à payer du mois d'octobre 2025, avec un récapitulatif des opérations monétaires par Accès D.

---

## **18. CORRESPONDANCE**

Sans objet

---

## **19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les élus ont répondu aux questions qui leur ont été posées.

---

## **20. RÉSOLUTION N° 2025-187 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Magella Landry, appuyé par la conseillère Marina Landry, et résolu à l'unanimité;

**QUE** la séance soit levée à 20 :04

---

Richard Beaudry  
Maire

---

Benoit Léger  
Directeur général